



VFS.GLOBAL

EST. 2001

Partnering Governments. Providing Solutions.



"FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA POUR DUBAÏ – CÔTE D'IVOIRE"
"VEUILLEZ REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES"

- 1. Type de visa demandé (Cochez une option):** Transit / 48 HRS Transit / 96 HRS Tourist / 30Days
60Days / Visit 30 Days Multi Entry Short Term 60 Days Multi Entry Long Term Express Service

Emirates PNR Ticket No Travel Date

2. Nom complet du candidat : _____

3. Adresse résidentielle actuelle (Informations obligatoires pour la correspondance)

Ligne -1	
Ligne -2	
Ville, Pays	
Mobile	
Ligne fixe	
Fax	
Email	

4. Demandez-vous en tant que personne à charge du demandeur principal ?

Oui : Indiquez le nom du: _____

Non

5. Si vous demandez en tant que demandeur principal, complétez les informations suivantes: -

Nom de l'entreprise / de l'employeur	
Adresse de l'entreprise / de l'employeur	
Poste	
MPORTANT : les personnes au chômage ou à la retraite doivent indiquer ci-dessus les détails du dernier emploi et indiquer la date de cessation du dernier emploi ici:	

6. Détails personnels

a. Nationalité	
b. Ancienne nationalité le cas échéant,	
c. Nom complet (Nom, prénom, nom de famille)	
d. Nom du père (Nom, prénom, nom de famille)	
e. Nom de la mère (Nom, prénom, nom de famille)	
f. Genre	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
g. État civil	
h. Demandeurs féminins mariés - nom du mari	
i. Profession	
j. Religion	
k. Qualifications éducatives	
l. Langue principale parlée	
m. Date de naissance (jj-mm-aaaa)	





VFS.GLOBAL

EST. 2001

Partnering Governments. Providing Solutions.



n. Lieu de naissance	Pays:	Lieu:
----------------------	-------	-------

7. Détails du passeport:

a. Type de passeport	Ordinaire		
b. Numéro de passeport		c. Gouvernement émetteur	
d. Lieu et date d'émission		e. Date d'expiration	

8. Objectif de la visite

Tourisme Conférence et Expositions Visite de famille Visite de proche / ami Affaires

9. Noms des membres de la famille qui vous accompagnent lors de ce voyage

Nom	Numéro de passeport	Relation
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

10. Contact aux Émirats Arabes Unis (Informations Obligatoires)

Nom / Relation avec l'hôte	
Adresse / Bon de confirmation d'hôtel	
Zone - Ville	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

11. Documents obligatoires à soumettre avec le formulaire de demande de visa :

Liste des documents Pour les dernières exigences de document à soumettre, veuillez visiter l'URL: https://visa.vfsglobal.com/one-pager/uae/Ivorycoast/french/	Demandeur	Centre d'application
1. Passeport actuel - doit être valide pour au moins 6 mois au moment de la demande.		
2. Photocopie en couleur des 2 premières et des 2 dernières pages du passeport ci-dessus.		
3. Photocopie du billet confirmé de retour / de continuation d'Emirates Airline		
4. La photo doit être en couleur et claire, de taille 4,3 cm x 5,5 cm.		
5. Photocopie d'un visa valide pour le troisième pays de destination		
6. Photocopie de la confirmation d'hôtel (les dates de confirmation de l'hôtel doivent correspondre aux dates des billets d'avion)		
7.		
COMME REQUIS POUR CONFIRMER LA PREUVE D'ÉLIGIBILITÉ - Cochez si inclus	Applicant	Application Centre
1. Ancien passeport montrant les voyages précédents, le cas échéant.	OUI / NON	OUI / NON
2. Certificat de dépôt fixe à long terme du banquier.	OUI / NON	OUI / NON

VFS.GLOBAL
EST. 2001

Partnering Governments. Providing Solutions.



3 Déclarations de revenus des 2 dernières années	OUI / NON	OUI / NON
4. Lettre d'invitation d'un membre proche de la famille basé à Dubaï, accompagnée d'une photocopie du passeport, du visa de résident et d'une preuve de la relation.	OUI / NON	OUI / NON

12. Avez-vous déjà demandé un visa pour Dubaï par l'intermédiaire de VFS Global Services Pvt. Ltd.? Yes No

Si vous avez coché Oui, veuillez indiquer la date du dernier voyage dans l'espace prévu

: -

IMPORTANT : Il est recommandé de ne pas voyager à Dubaï si vos vols sortants de Dubaï ne sont pas confirmés. Tout dépassement de la durée du visa entraîne de lourdes amendes et des actions pénales - aucune dérogation ne sera accordée pour quelque raison que ce soit. Tous les demandeurs doivent lire les conditions mentionnées ci-dessous avant de signer la demande. Les demandes incomplètes et non signées ne seront pas acceptées.

TERMES ET CONDITIONS

- 1) La facilité est ouverte uniquement aux titulaires d'un passeport valide de Côte d'Ivoire visitant Dubaï et voyageant avec Emirates Airlines (ci-après dénommée "EK"), et remplissant les conditions d'éligibilité annoncées de temps à autre par le Gouvernement de Dubaï / Administration de la Naturalisation et de la Résidence de Dubaï ("DNRD"). La délivrance et l'approbation du visa sont exclusivement régies par le Gouvernement de Dubaï et soumises à leurs règles et réglementations applicables. Sous réserve que le demandeur/passager remplisse les conditions d'éligibilité, EK parrainera le demandeur pour Dubaï.
- 2) La possibilité de faire une demande via VFS Global Services Pvt Ltd. ("VFS") est ouverte uniquement aux titulaires d'un passeport valide de Côte d'Ivoire visitant Dubaï avec Emirates Airlines (ci-après dénommée EK). EK a externalisé le processus administratif de facilitation des demandes de visa à VFS. VFS a mis en place et gère le Centre de traitement des visas de Dubaï (ci-après dénommé "DVPC") à cette fin. Le rôle de VFS se limite à la collecte et à la transmission de la demande de visa et des documents requis des demandeurs, puis à l'envoi de ceux-ci au Gouvernement de Dubaï / DNRD pour examen concernant la délivrance du visa, et ensuite à la communication de la décision du Gouvernement de Dubaï / DNRD aux demandeurs.
- 3) Les frais de visa facturés aux demandeurs sont non remboursables en toutes circonstances.
- 4) Tout demandeur de visa souhaitant être parrainé par EK doit détenir un billet valide émis par EK et réservé pour voyager avec EK. VFS/EK ne seront pas responsables et ne pourront être tenus responsables envers le demandeur si celui-ci ne peut voyager en raison d'un refus d'embarquement, d'un débarquement, d'une annulation de vol, de retards ou de situations de force majeure, de pannes de machines et/ou de connexion Internet ou de toute autre cause ou circonstance indépendante de leur volonté. VFS ne pourra également être tenu responsable en cas de changement de date de voyage non communiqué à VFS. The Applicant/passenger will be required to fill in a Visa Application Form accurately and submit the same with the applicable visa fees, valid passport and necessary documentation as specified in the Visa Application Form. Applicants must hold valid travel documents and comply with the requirements of Government of Dubai / DNRD, and requirements specified on the Visa Application Form.
- 5) Le demandeur/passager devra remplir avec précision un formulaire de demande de visa et le soumettre avec les frais de visa applicables, un passeport valide et les documents nécessaires tels que spécifiés dans le formulaire. Les demandeurs doivent détenir des documents de voyage valides et se conformer aux exigences du Gouvernement de Dubaï / DNRD, ainsi qu'aux exigences spécifiées dans le formulaire.
- 6) VFS n'accepte aucune responsabilité pour les demandes tardives, perdues ou égarées et/ou pour la véracité du contenu des demandes. Les demandes incomplètes ou en double seront ignorées. Le demandeur accepte et reconnaît que le service de livraison par courrier est assuré par un tiers et que VFS n'assume aucune responsabilité ou obligation concernant ce service.
- 7) La décision d'accorder ou de refuser un visa relève exclusivement du Gouvernement de Dubaï / DNRD. VFS se contente de collecter et de transmettre les demandes au Gouvernement de Dubaï / DNRD pour décision. L'émission, le traitement ou le refus des demandes de visa relèvent de leur seule prérogative. Leur décision est définitive. En cas de rejet, aucune correspondance ne sera acceptée, aucun remboursement des frais de visa ne sera effectué, et aucune justification ne sera exigée de la part de VFS. Il est précisé que si le traitement de la demande est empêché, retardé, restreint ou entravé pour quelque raison que ce soit, entraînant un retard ou une incapacité du Gouvernement de Dubaï / DNRD à traiter la demande, VFS ou EK ne pourront être tenus responsables de toute perte ou dommage subi et seront déchargés de toute obligation à cet égard.
- 8) La délivrance ou l'approbation d'un visa ne confère en aucun cas au demandeur/passager un droit d'entrée à Dubaï. L'entrée est à la seule discrétion de l'agent d'immigration à l'aéroport de Dubaï, représentant du Gouvernement de Dubaï / DNRD. En cas de refus de visa ou d'entrée, VFS ou EK ne pourront être tenus responsables envers le demandeur de quelque manière que ce soit.
- 9) Il s'agit d'un visa électronique envoyé par e-mail avec un lien permettant de le télécharger directement depuis le canal intelligent de l'immigration de Dubaï (no-reply@dndr.ae) à l'adresse e-mail du demandeur. Le demandeur doit imprimer son visa avant de voyager aux Émirats arabes unis.
- 10) VFS ou EK ne seront pas responsables des pertes ou dommages que le demandeur pourrait subir en raison d'un retard dans le traitement ou la réception du visa.
- 11) Le visa doit être valide conformément aux règles et réglementations du Gouvernement de Dubaï / DNRD, telles que modifiées de temps à autre. Pour être considéré comme valide, le visa doit être utilisé pendant sa période de validité.
- 12) Les demandeurs comprennent et acceptent que la transmission de la demande de visa au Gouvernement de Dubaï / DNRD relève de la seule discrétion de EK en tant que sponsor, et que VFS ne pourra être tenu responsable en cas de retard ou de rejet.
- 13) Toutes les réglementations des gouvernements de la Côte d'Ivoire et de Dubaï sont applicables. Si cette facilité est jugée invalide ou annulée en raison d'une réglementation ou d'un ordre de l'un ou l'autre gouvernement, VFS ne pourra être tenu responsable envers le demandeur.
- 14) Les demandeurs sont seuls responsables de s'assurer qu'ils remplissent les critères d'éligibilité et les exigences des gouvernements de la Côte d'Ivoire et de Dubaï pour voyager, ce qui peut inclure des certificats de police, etc.
- 15) VFS prendra toutes les mesures raisonnables pour garantir que les informations fournies par les demandeurs dans leur formulaire de demande restent confidentielles. Toutefois, VFS ne pourra être tenu responsable de tout accès non autorisé à ces informations.
- 16) **Express Service Facility:** La facilité de service express vise à donner la priorité aux demandeurs dans le traitement de leur demande de visa et à l'envoi de celle-ci à EK en priorité. VFS/EK ne garantissent aucun délai pour le traitement par le Gouvernement de Dubaï/DNRD. Le demandeur comprend et accepte que la réalisation du service express dépend uniquement de l'approbation du Gouvernement de Dubaï / DNRD, et que VFS ne pourra être tenu responsable en cas de refus ou de retard.
- 17) Le demandeur accepte d'indemniser et de décharger VFS, ses dirigeants, administrateurs, agents, filiales, clients, partenaires et employés de toute réclamation, dépense, perte ou demande, y compris les frais d'avocat raisonnables, résultant d'une violation des présentes conditions ou d'un acte ou d'une omission du demandeur, ou d'une violation de la loi ou des droits d'un tiers.
- 18) En aucun cas, VFS et/ou ses représentants ne pourront être tenus responsables de dommages directs, indirects, punitifs, accessoires, spéciaux ou consécutifs, ou de tout autre dommage.
- 19) VFS/EK se réservent le droit de modifier ces conditions à tout moment sans préavis ni responsabilité. Tous les demandeurs utilisant cette facilité seront liés par ces conditions.



VFS.GLOBAL

EST. 2001

Partnering Governments. Providing Solutions.



- 20) Le dépôt de garantie est restitué aux demandeurs à leur retour en Côte d'Ivoire, une fois qu'ils présentent les tampons d'entrée et de sortie de Dubaï. Si le demandeur ne récupère pas le dépôt dans les 30 jours suivant l'expiration de son visa, le dépôt sera encaissé.
- 21) Ces conditions sont régies et interprétées conformément aux lois de Dubaï. Tout litige relatif aux services fournis par VFS sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de Dubaï.
- 22) Si vous n'avez pas refusé de recevoir du matériel promotionnel, nous pouvons utiliser vos informations personnelles pour identifier d'autres produits et services susceptibles de vous intéresser, et pour promouvoir des offres spéciales de notre part, de nos affiliés ou de nos partenaires commerciaux. Vous pouvez refuser cette utilisation en indiquant votre préférence sur le formulaire de demande de visa.
- 23) Les demandeurs déclarent expressément avoir lu attentivement les conditions générales et les accepter. Ils comprennent et respectent ces conditions en tant qu'individus, et non en tant qu'entreprise ou entité professionnelle ou commerciale. In case the applicant is a minor (below 18 years), please ensure to bring the adequate evidence regarding guardianship, to proceed with the application.
- 24) Si le demandeur est mineur (moins de 18 ans), veuillez fournir une preuve adéquate de tutelle pour poursuivre la demande.

Je confirme avoir lu et compris les conditions générales ci-dessus et j'accepte de m'y conformer.

: Je consens au traitement de mes données personnelles dans le cadre de la demande de visa pour Dubaï.

(Applicable uniquement dans le cas des mineurs)

: Je consens, en tant que représentant légal/tuteur, au traitement des données personnelles du demandeur mineur dans le cadre de la demande de visa pour Dubaï.

Signature du demandeur / représentant légal (ou) tuteur

Date: